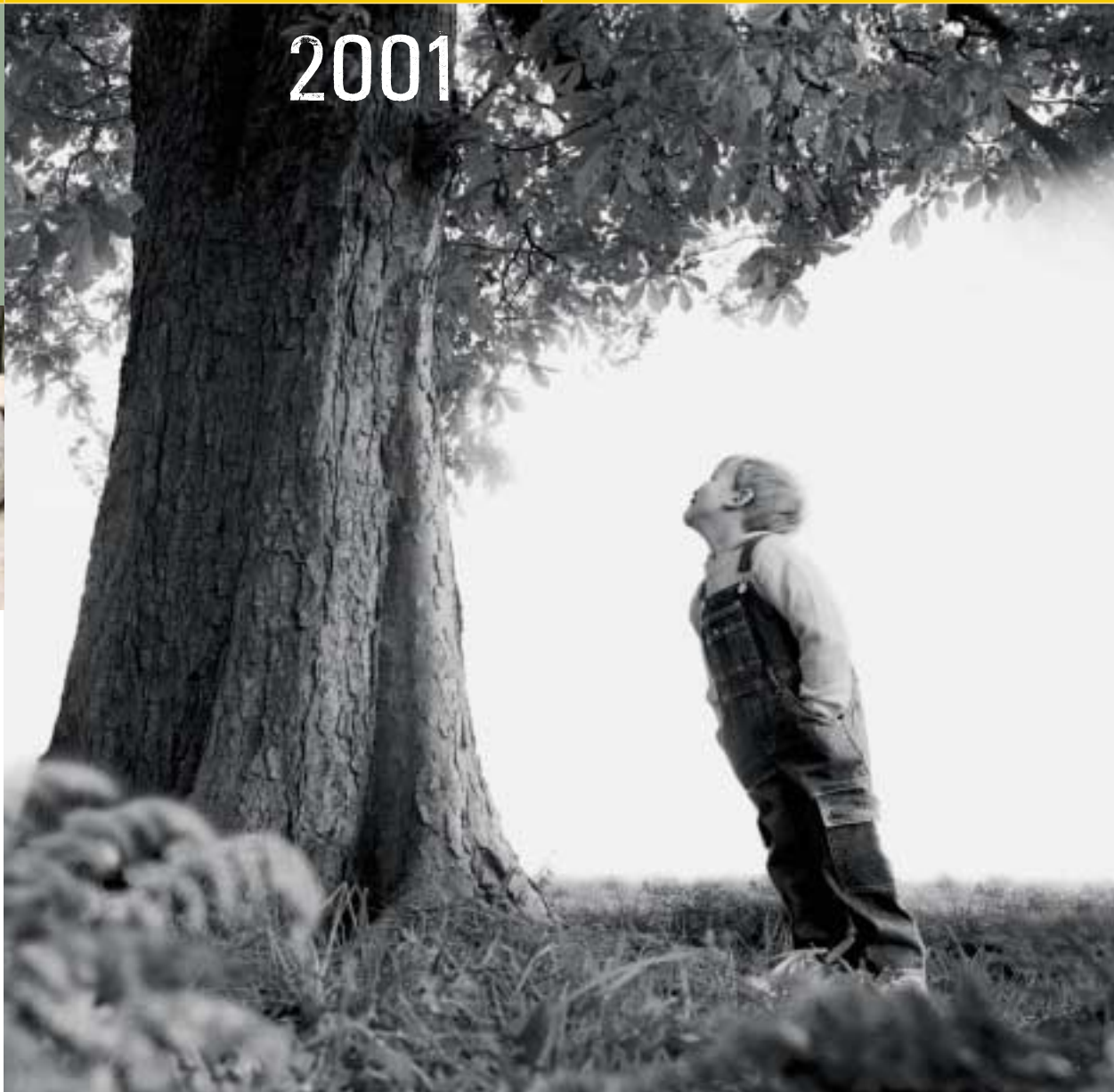


Le recyclage
des appareils prend forme

Recupel rapport annuel

2001



Recupel. Organisation pour le recyclage des appareils électriques et électroniques.





LES QUATRE VALEURS DE RECUPEL: EFFICACITE, DIALOGUE, TRANSPARENCE ET PROFESSIONNALISME

→ La réponse pratique à une obligation environnementale

>> DEPUIS LE 1er JUILLET 2001, il existe en Belgique une obligation de reprise et de recyclage des appareils électriques et électroniques arrivés en fin de vie. Cette obligation s'applique à tous les producteurs et importateurs de ces appareils.

Dans cette optique, l'industrie a créé l'asbl RECUPEL, en concertation avec les instances publiques compétentes, en vue de coordonner l'ensemble du processus de collecte, de tri, de transport et de traitement des appareils usagés, d'assurer la communication à ce sujet et d'organiser le financement de ce processus.

Recupel a fait siennes les quatre valeurs suivantes : l'efficacité, le dialogue, la transparence et le professionnalisme.



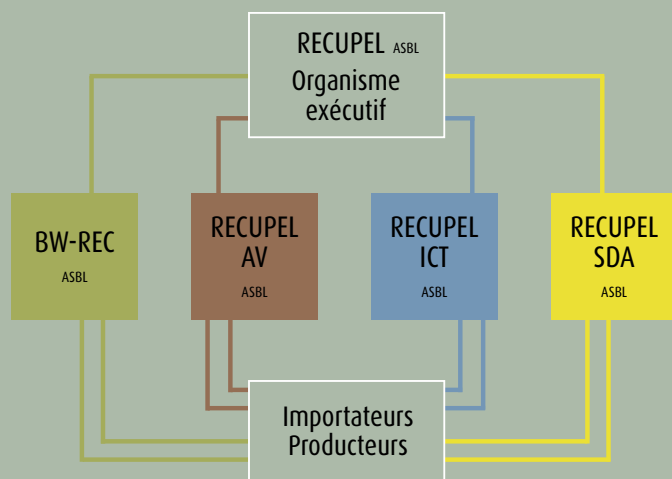
A chaque secteur, son organisation de recyclage



>> En 2001, quatre organes de gestion sectoriels ont créé Recupel en tant qu'organisme exécutif de coordination. Il s'agissait de Recupel AV (appareils audiovisuels), Recupel SDA (Small Domestic Appliances ou petits appareils électroménagers) et Recupel ICT (technologie de communication et d'information), fondés au sein de la fédération professionnelle Agoria, et BW-Rec (grands appareils électroménagers), créé au sein de la fédération professionnelle FEE. Entre-temps, ces organismes ont été rejoints par Recupel ET/Garden (outillage électrique et matériel électrique de jardin). Chaque organe sectoriel est une association sans but lucratif et compte parmi ses membres des importateurs et des producteurs de son secteur.

QUI SOMMES-NOUS ?

>> STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 2001



En 2002, un cinquième organe sectoriel s'est ajouté:
Recupel ET/Garden.

INITIATEURS ET MEMBRES FONDATEURS DE L'ASBL BW-REC

A-LINE Belgium sa
ASOGEM sa
ATAG sa
CINEM sa
ELECTROLUX HOUSEHOLD APPLIANCES
ETS MEURICE sa
FEE
HILL-LANNOY et Fils sa - NOVY
KUPPERSBUSCH sprl
MIELE sa
Robert BOSCH sa
SIEMENS s.a.
SMEG Belgium sa
WHIRLPOOL Belgium sa



Roger Erzeel



Yves Dewitte



Filip Geerts



Claudine Stubbe-Cools



Peter Binnemans



Christian Vanhuffel



Dirk Van Assche



Ronald Spaans



Tony Van Lathem



Philippe Celis



Membres du Conseil d'Administration de l'organisme exécutif Recupel asbl en 2002 avec, entre parenthèses, l'organisation de recyclage ou professionnelle qu'ils représentent.

Le Conseil d'Administration actuel

DE GAUCHE À DROITE:

- Roger Erzeel, Président (BW-Rec)
- Yves Dewitte, Vice-président (Recupel AV)
- Filip Geerts, Vice-président (Recupel ICT)
- Claudine Stubbe-Cools, Vice-présidente (Recupel SDA)
- Peter Binnemans, Administrateur et Secrétaire (FEE)
- Christian Vanhuffel, Administrateur (Agoria)
- Dirk Van Assche, Administrateur (BW-Rec)
- Ronald Spaans, Administrateur (Recupel AV)
- Tony Van Lathem, Administrateur (Recupel ICT)
- Philippe Celis*, Administrateur (Recupel SDA)

* Successeur de Gerald Ooms

INITIATEURS ET MEMBRES FONDATEURS DE L'ASBL RECUEPEL AV

AGORIA
 BANG & OLUFSEN Belgium
 GRUNDIG Belux
 ITEM
 JVC Belgium
 KENWOOD ELECTRONICS Belgium
 LOEWE OPTA Benelux
 PANASONIC Belgium
 Philips Commercial Activities
 PIONEER Belgium
 SAMSUNG Electronics Belgium
 SHARP Electronics Belgium
 SONY Belgium

INITIATEURS ET MEMBRES FONDATEURS DE L'ASBL RECUEPEL ICT

AGORIA
 COMPAREX Informations Systems
 COMPAQ
 FUJITSU SIEMENS Computer
 HEWLETT-PACKARD Belgium
 IBM Belgium
 PANASONIC Belgium
 Philips Commercial Activities
 SHARP Electronics Belgium
 SIEMENS
 SONY Belgium

INITIATEURS ET MEMBRES FONDATEURS DE L'ASBL RECUEPEL SDA

AGORIA
 GILLETTE GROUP Belgium
 GROUPE SEB
 PHILIPS COMMERCIAL ACTIVITIES -
 Domestic Appliances & Personal Care

Table des matières

LES SIX PREMIERS MOIS DE RECUPEL

COUVERTURE AVANT **Recupel, la réponse pratique à une obligation environnementale**
A chaque secteur, son organisation de recyclage
> QUI SOMMES-NOUS?
Le Conseil d'Administration actuel

- 2 **Après un long préambule...**
> HISTORIQUE, CONTEXTE ET RAISON D'ÊTRE
- 3 **... un départ foudroyant**
> LE DIRECTEUR GÉNÉRAL WILLY QUINART RETRACE L'ÉVOLUTION DE RECUPEL
- 4 **Un travail orienté vers quatre objectifs à la fois**
> DESCRIPTION DES MISSIONS PRINCIPALES
- 6 **La chaîne se referme autour des appareils en fin de vie**
> LOGISTIQUE
- 8 **Les groupes cibles prennent conscience de l'importance du recyclage**
> COMMUNICATION & INFORMATION
- 10 **Une structure financière et administrative efficace**
> GESTION FINANCIÈRE
- 12 **Une organisation fortement axée sur l'autocontrôle et le rapport aux autorités**
> CONTRÔLE & TRANSPARENCE
- 14 **Une solution écologiquement, économiquement et socialement responsable**
> NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS LA SOCIÉTÉ
- 15 **Les activités se multiplient encore en 2002**
> PROJETS POUR L'ANNÉE EN COURS
- 16 **"Ce n'était qu'un début"**
> CONCLUSION DE ROGER ERZEEL, PRÉSIDENT



COUVERTURE ARRIÈRE **Chiffres-clés globaux pour 2001**
> PRINCIPAUX RÉSULTATS RÉALISÉS PAR L'ORGANISATION RECUPEL
438 entreprises et organisations sont déjà membres
> LISTE DES MEMBRES
Bilan 2001 et rapport du réviseur

Après un long préambule ...

Recupel ne s'est pas lancé à la légère

L'ENVIRONNEMENT ÉTANT UNE MATIÈRE RÉGIONALISÉE, l'histoire de la naissance de Recupel est quelque peu différente dans les trois régions, surtout en ce qui concerne les initiatives législatives. Le tout premier décret relatif à la prévention et à la gestion de déchets dans notre pays a déjà plus de 20 ans. Ce texte fonde également la décision de ne plus mettre en décharge les appareils électriques et électroniques en fin de vie. Des initiatives plus récentes contenaient toutefois l'embryon d'une approche harmonisée en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles.

Les trois régions et les secteurs concernés, représentés par des fédérations de l'industrie, de la distribution et des installateurs, avec en tête Agoria (anciennement, Fabrimetal) et la FEE (Fédération de l'Électricité et de l'Électronique), ont créé à la fin des années 90 le

syndicat d'étude Belelec. Son objectif majeur consistait à formuler des recommandations pour une gestion intégrée au sein des trois régions. Une étape logique, étant donné la structure nationale des marchés.



WILLY QUINART

A la base, une réglementation harmonisée

LE RAPPORT DE BELELEC a constitué l'un des piliers de la Convention Environnementale (CE) que le Gouvernement flamand a été le premier à signer avec douze organisations représentatives d'entreprises le 19 février 2001. Cette Convention Environnementale a servi de base à une approche uniformisée dans les trois régions du pays. Le 1er juillet 2001, premier jour du fonctionnement opérationnel de Recupel, la réglementation harmonisée est entrée en vigueur pour les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Cette réglementation impose la mise en place d'un système de reprise pour les petits et grands appareils électroménagers, l'équipement audiovisuel, les équipements informatiques, de télécommunication et de bureau (ICT) ainsi que l'outillage électrique de jardin.

En vertu de la réglementation, les producteurs et importateurs sont tenus d'élaborer un plan de gestion des déchets qu'ils doivent soumettre aux autorités régionales. Un bon plan individuel organise la collecte et le traitement d'appareils usagés, planifie la distribution d'informations à toutes les parties concernées et veille aux résultats, ce qui est pratiquement impossible pour une seule entreprise. C'est la raison pour laquelle les fédérations FEE et Agoria ont d'abord créé les asbl sectorielles de recyclage avant l'organisme de coordination Recupel, afin de régler la collecte des appareils usagés et leur acheminement vers l'industrie de recyclage et de traitement.

La Belgique: une position avancée sur la scène européenne

LA SUÈDE, L'AUTRICHE ET LES PAYS-BAS SONT, AU MÊME TITRE QUE LA BELGIQUE, des précurseurs en la matière au sein de l'Union Européenne. En juin 2000, la Commission Européenne a proposé un premier projet de directive pour ces flux de déchets. Cette directive "WEEE" (Waste of Electrical and Electronic Equipment) sera approuvée dans le courant de l'année 2002 et devrait vraisemblablement entrer en vigueur en 2004. La Belgique est fin prête, à l'exception peut-être de quelques petites adaptations.

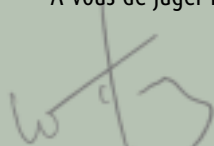
DURANT CETTE COURTE PERIODE, UN TRAVAIL APPRECIABLE A ETE ... un départ foudroyant ACCOMPLI PAR UNE PETITE EQUIPE

Six mois d'action effective, après une phase de préparation DE COLLABORATEURS COURAGEUX

LES RAPPORTS ANNUELS OFFRENT GÉNÉRALEMENT LA RÉTROSPECTIVE de l'année écoulée. Notre organisation est cependant si jeune que l'action effective décrite dans ce rapport ne concerne que la deuxième moitié de l'année. Bien entendu, Recupel a été conçu un certain temps avant sa naissance et a connu une phase de préparation au cours des mois antérieurs. Ce n'est toutefois que lors du lancement de l'organisation que toutes les parties concernées ont pu commencer à confronter nos actions à nos ambitions. Et ces ambitions étaient grandes dès le début, lorsque mon prédécesseur, Jacques Moulart, était aux commandes en tant que responsable de l'organisation naissante. Ce rapport sur une première année de travail incomplète ne peut donc refléter que les premiers jets de la concrétisation de ces grandes ambitions. Ces ébauches n'en sont pas moins fortes, telles les robustes pousses d'un jeune arbre. Durant cette courte période, un travail appréciable a été accompli par une petite équipe de collaborateurs courageux. Sans oublier les initiateurs et les membres fondateurs de chaque secteur, avec leur Conseil d'Administration. Plusieurs de leurs délégués ont volontairement consenti à de nombreux efforts. Forts du nombre sans cesse croissant des membres, ils ont considérablement dynamisé cette structure qui a également pu compter sur le soutien moral des pouvoirs publics et sur la sympathie de l'opinion publique et des organisations environnementales et de consommateurs. Une base solide pour prendre un bon départ.

Un édifice de verre

RECUPEL VEUT PROFITER DE LA CLÔTURE de cette première année 2001 pour publier un rapport annuel, afin que tout le monde sache qu'elle a bâti un édifice de verre. Ses occupants évaluent parfaitement l'ampleur de leur responsabilité envers tous les intéressés dans la société. Il n'est donc pas étonnant que, outre l'efficacité et le professionnalisme – des évidences pour toute organisation moderne –, le dialogue et la transparence fassent également partie des valeurs prônées par Recupel. Ce rapport décrit où en est l'organisation après six mois et comment elle y est arrivée. Concrètement, chaque collaborateur de Recupel a essayé, au cours de ces six premiers mois, de traduire en actions et systèmes, les accords entre toutes les parties concernées, stipulés dans les Conventions Environnementales. A vous de juger le résultat. A mon avis, c'est positif.



WILLY QUINART
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Logistique Communication Administration

Un travail orienté vers quatre objectifs à la fois

Autocontrôle

➤ L'INDUSTRIE, À L'INITIATIVE DE LA CRÉATION DE RECUPEL, entend créer pour elle-même, en collaboration avec cette organisation, l'instrument de travail qui permettra d'organiser, de la manière la plus écologique et la plus économique, l'obligation de reprise des importateurs et producteurs d'appareils électriques et électroniques. Ceci comprend quatre aspects:

- 1 > la création d'une structure de coordination logistique;
- 2 > l'information et la communication concernant l'utilité, le rôle et les activités de Recupel;
- 3 > la gestion financière et administrative, de l'adhésion des membres à l'indemnisation des transporteurs et des recycleurs, en passant par la perception de la cotisation de recyclage;
- 4 > le rapport aux autorités et autres formes de contrôle des activités de Recupel.

1 LOGISTIQUE: LA CHAÎNE SE REFERME AUTOUR DES APPAREILS EN FIN DE VIE

En 2001, il convenait d'intégrer les moyens logistiques existants dans un seul système et de mettre en place cette structure, au niveau:

- de la collecte des appareils;
- du transport;
- du traitement des appareils électriques et électroniques.

2 COMMUNICATION ET INFORMATION: LES GROUPES CIBLES PRENNENT CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DU RECYCLAGE

Recupel a dû mener immédiatement plusieurs campagnes pour introduire la cotisation de recyclage et le fonctionnement du système auprès des différents publics:

- une campagne d'information orientée vers le grand public et les consommateurs;
- une communication spécifique adressée au commerce de détail et à la distribution;
- la diffusion d'informations destinées aux consommateurs sur les lieux de vente des appareils;
- la création du site Web www.recupel.be

Selon plusieurs enquêtes, la mission de Recupel semble avoir été fort bien accueillie.

LOGISTIQUE

COMMUNICATION
& INFORMATION

GESTION
FINANCIERE

CONTROLE
& TRANSPARENCE

RECUPEL

L'INDUSTRIE, A L'INITIATIVE DE RECUPEL, ENTEND CREER POUR ELLE-MEME, EN COLLABORATION AVEC CETTE ORGANISATION, L'INSTRUMENT DE TRAVAIL QUI PERMETTRA D'ORGANISER DE LA MANIERE LA PLUS ECOLOGIQUE ET LA PLUS ECONOMIQUE L'OBLIGATION DE REPRISE DES IMPORTATEURS ET PRODUCTEURS D'APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES.



3 GESTION FINANCIERE

Une structure complète a également été établie sur le plan financier et administratif. Elle comprend:

- la mise à jour et la révision de la liste de produits soumis à la cotisation environnementale;
- la mise en place d'un système de déclaration mensuelle via le site Web;
- l'organisation de la facturation adressée aux importateurs et aux producteurs;
- l'organisation et l'amélioration permanente du helpdesk mis à la disposition des membres.

A la fin de l'année 2001, Recupel avait déjà beaucoup progressé à ces différents niveaux.

4 CONTRÔLE ET TRANSPARENCE

Recupel entend respecter ses obligations légales et contractuelles et se conformer aux normes prescrites en matière d'environnement et de qualité par le biais de systèmes de contrôle intégrés et d'audits réguliers. Le second semestre 2001 a essentiellement été consacré à la préparation des rapports et des audits de l'année 2002.



Logistique

La chaîne se referme autour des appareils en fin de vie

LA LOGISTIQUE DIRIGE LA CIRCULATION DE NOMBREUX FLUX DE PRODUITS

La logistique organise le transport des appareils collectés entre le point de collecte et le recycleur ou le centre de transbordement, et entre le centre de transbordement et le recycleur. Elle supporte aussi les frais relatifs aux récipients de stockage des appareils, depuis les palettes box jusqu'aux conteneurs ouverts et fermés. En 2001, Recupel a dû également prendre en charge des frais non récurrents pour les recycleurs, lors de la reprise de contrats en cours avec certaines intercommunales.

LE NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE AUGMENTE RAPIDEMENT

Le réseau logistique collecte actuellement les appareils usagés auprès de 1.400 points de collecte enregistrés, dont trois quarts chez les vendeurs finaux et un quart dans les parcs à conteneurs et auprès des organismes à finalité sociale. Trois parcs à conteneurs sur quatre sont affiliés à Recupel. Grâce à la collaboration des communes et intercommunales, le réseau Recupel a desservi, après six mois, plus de la moitié du territoire belge via les parcs à conteneurs.

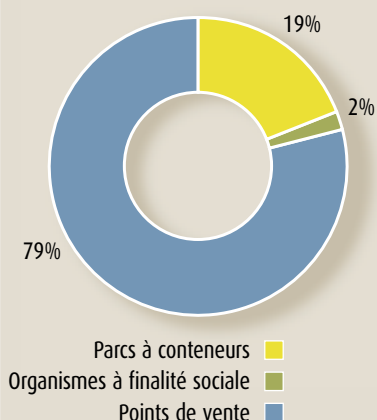
DES QUANTITÉS IMPRESSIONNANTES ONT DÉJÀ ÉTÉ COLLECTÉES

Pour le transport, Recupel travaille en collaboration avec une entreprise spécialisée. Les demandes de transport sont introduites via le site Web de Recupel. Actuellement, en moyenne, plus de 50 transports sont effectués quotidiennement, dans les trois jours ouvrables après réception de la demande. Le transport de marchandises en vrac a représenté, au cours des six premiers mois, plus de 900 conteneurs au total. Le réseau quadrillé des transports avait déjà collecté un total de 22.300 unités séparées au début de l'année 2002, ainsi que 12.500 palettes box remplies d'appareils.

LE RECYCLAGE S'ACCÉLÈRE

Fin 2001, plus de 6.600 tonnes de ce matériel avaient été collectées. Depuis janvier, environ 2.500 tonnes d'appareils sont collectées chaque mois, ce qui, pour une couverture de 75 %, revient à 4 Kg par habitant. Le recyclage est donc clairement en phase d'accélération. Les divers flux de déchets sont traités par des entreprises spécialisées qui ont passé un contrat avec Recupel en tant que partenaire agréé. Ces entreprises sont sélectionnées sur la base d'exigences sévères en matière d'environnement ainsi que pour leur efficacité.

Points de collecte (31/12/01)





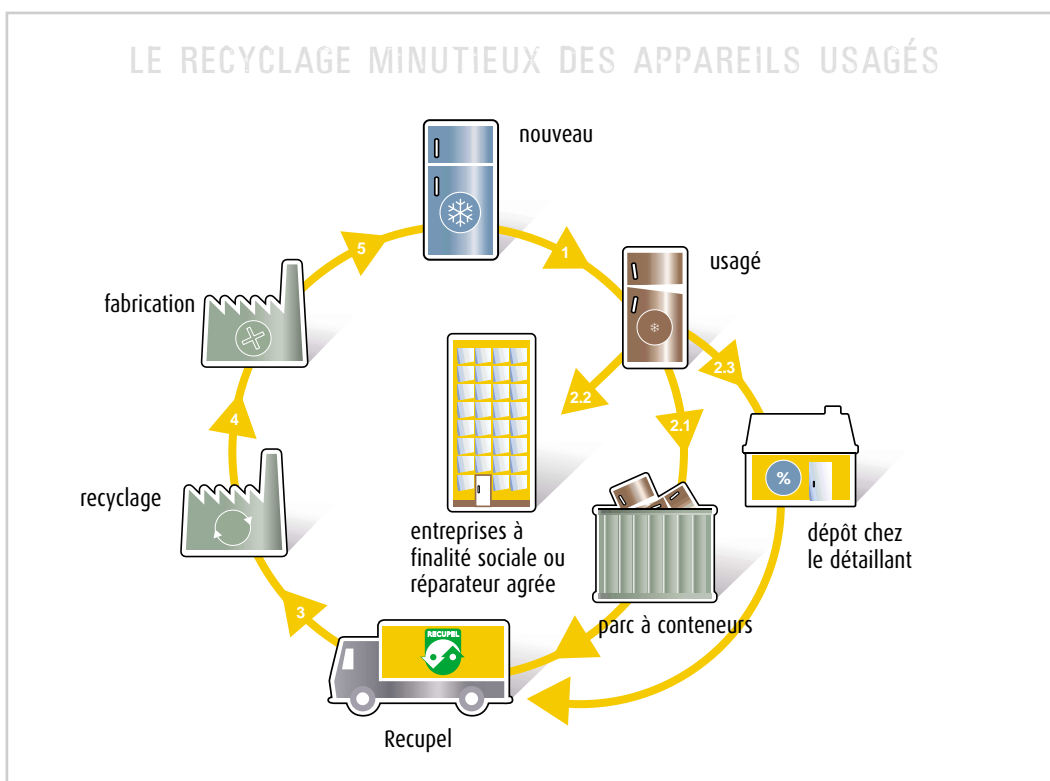
LA LOGISTIQUE ORGANISE LE TRANSPORT DES APPAREILS COLLECTÉS ENTRE LE POINT DE COLLECTE ET LE RECYCLEUR OU LE CENTRE DE TRANSFÈREMENT, ET ENTRE LE CENTRE DE TRANSFÈREMENT ET LE RECYCLEUR. ELLE SUPPORTE AUSSI LES FRAIS RELATIFS AUX RÉCIPIENTS DE STOCKAGE DES APPAREILS, DEPUIS LES PALETTES BOX AUX CONTENEURS OUVERTS ET FERMÉS. EN 2001, RECUPEL A DU ÉGALEMENT PRENDRE EN CHARGE DES FRAIS UNIQUES POUR LES RECYCLEURS, LORS DE LA REPRISE DE CONTRATS EN COURS AVEC CERTAINES INTERCOMMUNALES.

QUATRE GROUPES DE PRODUITS SONT TRAITÉS AVEC SOIN

Les partenaires de recyclage de Recupel traitent quatre groupes de produits: écrans de téléviseurs et d'ordinateurs, appareils de refroidissement et de surgélation (avec CFC), grands appareils électroménagers (sans CFC) et produits blancs et bruns. Le traitement comprend le stockage, le tri et le recyclage. Un démontage manuel s'impose pour le retrait de composants dangereux, comme les condensateurs, les interrupteurs contenant du mercure, les tubes cathodiques, etc. Des procédés chimiques ou mécaniques spécifiques sont utilisés pour recycler les substances particulièrement dangereuses (CFC,...). Les entreprises de recyclage récupèrent le fer, le cuivre, le verre, le plastique... qui pourront ensuite être réutilisés dans de nouvelles applications en tant que matières premières.

UNE DEUXIÈME VIE POUR BON NOMBRE D'APPAREILS

Souvent, de nombreux appareils usagés peuvent être réutilisés. En général, les entreprises d'économie sociale s'en chargent. Recupel collecte aussi les appareils non réutilisables auprès de ces centres et les recycle. Les activités liées à la réutilisation d'appareils profitent ainsi également à l'économie sociale.





Communication & Information

Les groupes cibles prennent conscience de l'importance du recyclage

CAMPAGNE EN FAVEUR DES CONSOMMATEURS: UN PETIT ENFANT ET UN ARBRE DANS TOUS LES MÉNAGES

Dès le mois de juin 2001, Recupel a quasiment surgi de nulle part dans chaque ménage pour mener une campagne de communication de grande envergure. En juin et juillet 2001, Recupel a fait rapidement prendre conscience au grand public de l'importance et de l'utilité de l'obligation de reprise. L'image du petit enfant sous un grand arbre est souvent apparue à la télévision, dans les magazines, les journaux et même sur les panneaux publicitaires. Le message a été relayé par la radio. Une conférence de presse avait au préalable annoncé toute l'action.

LE CONSOMMATEUR EST FAVORABLE AU RECYCLAGE, À RECPEL ET À LA COTISATION DE RECYCLAGE

Une enquête quantitative et qualitative menée par un bureau indépendant au cours de l'automne 2001, alors que Recupel n'était actif que depuis quelques mois, a révélé que le consommateur connaissait relativement bien l'obligation légale de reprise, qu'il était en faveur du recyclage des appareils électriques et électroniques et même de la cotisation qu'il doit payer à cet effet. Pas moins de 90% des personnes interrogées reconnaissaient la nécessité du recyclage, 70% estimaient que Recupel était une bonne initiative et deux personnes sur trois étaient prêtes à payer un peu plus pour le recyclage. Mais, toujours selon cette enquête, la diffusion d'informations concrètes concernant le processus de recyclage des appareils s'impose et la notoriété de Recupel est encore limitée.



UNE PRÉSENCE ASSURÉE SUR LES LIEUX DE VENTE POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL ET LA DISTRIBUTION

Une communication régulière a également été établie avec le commerce de détail et la distribution. Recupel a diffusé son matériel d'information et de sensibilisation sur les lieux de vente d'appareils. Près de 30.000 personnes et entreprises ont reçu par courrier un set standard de ce matériel. Chaque set comprenait des affiches, des dépliants destinés aux consommateurs et divers autres supports d'information. Auparavant, elles avaient reçu un courrier composé d'une brochure expliquant au détailant la cotisation légale de recyclage en 32 questions et réponses, d'un dépliant présentant la campagne médiatique se déroulant en parallèle et d'une liste de produits auxquels s'applique la cotisation de recyclage. Le site Web (www.recupel.be) était également disponible pour toute information complémentaire.

LE COMMERCE CONNAÎT RECPEL, MAIS VEUT EN SAVOIR PLUS

Une enquête indépendante menée dans la distribution a révélé que la réglementation était relativement bien connue, mais que la diffusion d'informations supplémentaires concernant l'organisation, la logistique et le recyclage s'imposait. La distribution s'exprime en faveur d'une transparence totale sur le plan organisationnel et financier.

DES LE MOIS DE JUIN 2001, RECUPEL A
QUASIMENT SURGI DE NULLE PART DANS
CHAQUE MENAGE POUR MENER UNE CAMPAGNE
DE COMMUNICATION DE GRANDE ENVERGURE.



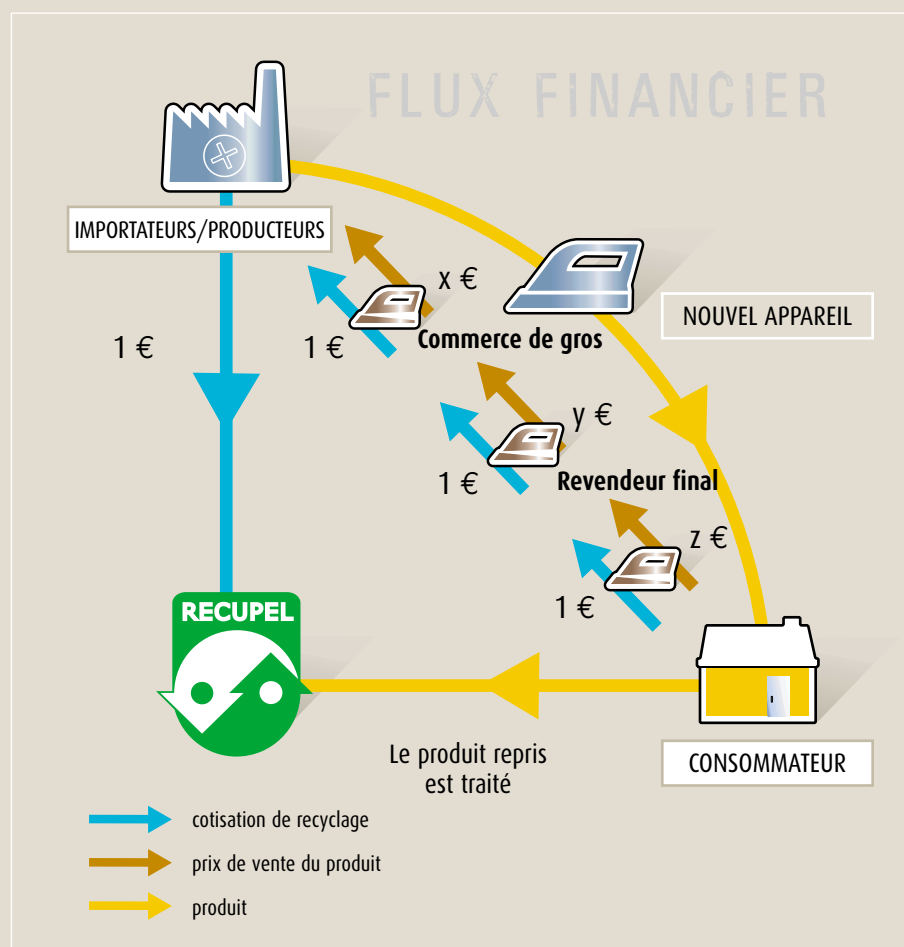



Gestion financière

Une structure financière et administrative efficace

UN FLUX FINANCIER BIEN RÉGLÉ

Lors de l'achat d'un nouvel appareil électrique ou électronique, l'utilisateur final paie une participation fixe, qui est déterminée par type d'appareil. Le « pollueur » paie la cotisation environnementale, car c'est généralement lui qui se débarrasse d'un appareil à l'achat d'un nouveau. Recupel est une asbl ; les cotisations demandées correspondent par conséquent au coût effectif du recyclage. Cette contribution est payée à Recupel par le consommateur via le producteur ou l'importateur (P/I). La cotisation de recyclage est mentionnée séparément sur la facture. Le P/I est tenu de déclarer chaque mois à son organisation sectorielle Recupel le nombre d'appareils qu'il a vendus. Sur la base de cette déclaration, Recupel facture les cotisations de recyclage dues. Les flux financiers des différents secteurs Recupel sont strictement séparés. La cotisation payée pour un appareil ICT, par exemple, ne sert pas au financement du traitement d'un appareil audiovisuel.





TOUTE CETTE APPROCHE GARANTIT UNE COOPÉRATION EN TOUTE SÉCURITÉ. LES DONNÉES DES MEMBRES SONT AUTOMATIQUÉMENT ET DIRECTEMENT ENREGISTRÉES DANS LA 'BOÎTE NOIRE', C'EST-À-DIRE CHEZ UNE TIERCE PARTIE QUI REÇOIT CETTE COMPTABILITÉ PAR ENTREPRISE ET PAR PRODUIT ET PROTÈGE SOIGNEUSEMENT LES DONNÉES DES REGARDS INDISCRETS. LES DONNÉES SONT TRAITÉES CONFIDENTIELLEMENT, POUR ABOUTIR À UN MONTANT MENSUELLEMENT CONSOLIDÉ ET FACTURÉ AU MEMBRE PAR LE SECTEUR RECUPEL CONCERNÉ. RECUPEL NE DISPOSE DONC PAS DES DÉTAILS DE CE MONTANT.

DES LISTES DE PRODUITS TRÈS CLAIRES

Des listes de produits, mentionnant avec précision les appareils soumis à une cotisation environnementale ainsi que le montant de celle-ci, sont disponibles sur le site Web de Recupel. Les organisations sectorielles Recupel ont chacune établi leur propre liste au début de leurs activités. Les listes définitives de 2001 sont valables jusqu'au 30/6/2002. Recupel actualise régulièrement ces listes de produits en accord avec toutes les parties concernées. Bien entendu, de nouvelles listes paraîtront avant la date d'expiration des listes actuelles.

AFFILIATION ET DÉCLARATION AUTOMATISÉES

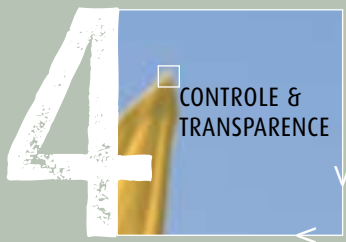
Fin 2001, Recupel comptait parmi ses membres 438 importateurs et producteurs issus des différents secteurs. Un producteur ou un importateur devient membre d'une des organisations sectorielles de Recupel par le biais d'un contrat qu'il peut obtenir via le site Web ou par courrier. Les membres Recupel reçoivent, lors de leur affiliation, un 'certificat de client' avec un numéro d'identification et un mot de passe. La déclaration mensuelle obligatoire peut également être complétée via le site Web ou transmise par fax. La réglementation impose en effet à chaque entreprise de déclarer le nombre d'unités vendues sur le marché belge par type de produits, soit directement à l'autorité de contrôle, soit à Recupel qui remplit cette obligation pour le compte de l'entreprise.

DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

Toute cette approche garantit une coopération en toute sécurité. Les données des membres sont automatiquement et directement enregistrées dans la 'boîte noire', c'est-à-dire chez une tierce partie qui reçoit ces informations par entreprise et par produit et protège soigneusement les données des regards indiscrets. Les données sont traitées confidentiellement, pour aboutir à un montant mensuellement consolidé et facturé au membre par le secteur Recupel concerné. Recupel ne dispose donc pas des détails de ce montant. Ce rôle de boîte noire est assuré par une société fiduciaire. Recupel a développé ce système rigoureux en 2001.

UN HELPDESK À L'ÉCOUTE DES MEMBRES

Recupel a créé, en collaboration avec un bureau de conseil juridique, un helpdesk auquel peuvent s'adresser les membres pour toute question d'ordre financier, juridique et organisationnel. Le service de ce helpdesk a déjà été amélioré en 2001. Un suivi permanent permettra une amélioration constante à l'avenir.



Contrôle & Transparence

Une organisation fortement axée sur l'autocontrôle et le rapport aux autorités

RECUPEL NE LAISSE RIEN AU HASARD

Une des tâches de Recupel consiste à soumettre en permanence et de manière structurée l'ensemble des parties, participants, opérateurs et tiers ainsi que ses propres organisations à des contrôles opérationnels et de qualité.

L'organisation Recupel et ses partenaires réalisent d'importants contrôles au niveau des services qu'ils proposent. Il en va donc de même pour les bureaux de conseil, le support informatique et la société fiduciaire. Les partenaires opérationnels et leurs prestations en faveur du système Recupel font également l'objet d'un contrôle. Il s'agit essentiellement des collecteurs, des intercommunales, des centres de transbordement, des entreprises à finalité sociale et des recycleurs de déchets. Chez ces partenaires, le contrôle consiste à examiner si les systèmes sont optimaux sur le plan des techniques environnementales et s'ils sont économiquement justifiés. Pour les importateurs et producteurs membres d'une branche sectorielle de Recupel, le contrôle vise à déterminer s'ils se sont acquittés de leurs obligations légales et financières. Enfin, Recupel procède également à un contrôle des points de collecte auprès du commerce de détail et dans les parcs à conteneurs, afin de vérifier si les déchets d'appareils électriques et électroniques y sont réceptionnés dans les conditions adéquates et si le matériel de communication y est suffisant.

En 2001, les processus ont été conçus dans le but de pouvoir procéder à leur contrôle par la suite. Au cours de sa première année, Recupel n'a toutefois pu, compte tenu de ses priorités, donner pleinement forme à toutes ces missions de contrôle. En préambule à une approche soutenue et structurée, qui inclura également l'audit, Recupel a déjà accompli un travail important de préparation et procédé à des contrôles adéquats.

UNE DES TACHES DE RECUPEL CONSISTE A SOUMETTRE EN PERMANENCE ET DE MANIERE STRUCTUREE L'ENSEMBLE DES

PARTIS PARTICIPANTS, OPERATEURS ET TIERS AINSI QUE SES PROPRES ORGANISATIONS A DES CONTROLES OPERATIONNELS ET DE QUALITE.

UN RAPPORT OPTIMAL AUX AUTORITÉS

Recupel met tout en œuvre pour travailler avec les autorités en matière de rapport au sujet de ses activités. Elle assiste également les autorités pour leur permettre d'accomplir leur mission de contrôle le plus efficacement possible. En tant qu'organes de gestion, l'organisme de coordination et ses organisations sectorielles ont fourni, fin 2001, aux instances régionales compétentes une très longue liste de données relatives aux flux de marchandises traitées, leur origine, leur destination et leur traitement. Ces instances sont l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), l'Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij (Ovam) et l'Office Wallon des Déchets (OWD).

Les organisations sectorielles de Recupel, ainsi que leurs membres, fournissent également toute autre information susceptible d'intéresser ces instances, afin de vérifier si les objectifs stipulés dans les Conventions Environnementales sont atteints et si l'obligation de reprise est correctement appliquée. En collaboration avec ces instances, elles désignent également un bureau ayant pour mission de contrôler les comptes des organisations sectorielles Recupel et leur utilisation correcte des flux financiers. Au cours de sa première année d'existence, c'est-à-dire en 2001, alors qu'elle ne devait encore satisfaire à aucune exigence en matière de rapport, Recupel a travaillé, dans un esprit de totale franchise, à la préparation de ces mécanismes de contrôle.

Notre responsabilité envers la société

Une solution écologiquement, économiquement et socialement responsable

AU COURS DE SA PREMIERE ANNEE
D'EXISTENCE, RECUPEL A DEJA
CLAIREMENT DEMONTRE QUE SON
ACTION S'INSCRIT DANS UNE
OPTIQUE DE DURABILITE.



>> EXPLICITEMENT VOUÉ À L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT, objectif inhérent à la mission de Recupel, ce groupe d'organisations de recyclage contribue naturellement à l'élaboration d'une société plus belle. Recupel observe également des critères stricts en matière d'environnement lors de la sélection de ses partenaires pour l'exécution de sa mission. Mais l'organisation va encore plus loin.

Au cours de sa première année d'existence, Recupel a déjà clairement démontré que son action s'inscrit dans une optique de durabilité. Ses organisations sectorielles apportent non seulement une contribution évidente à l'environnement, au sens propre comme au sens figuré, mais prennent également à cœur des principes de saine économie d'entreprise, comme la maîtrise des coûts et l'équilibre financier. Elles concilient donc un but écologique et des objectifs économiques.

UNE ATTENTION ACCORDÉE À TOUS LES INTÉRESSÉS

Bien que Recupel ait été créé par le secteur industriel, il ne consacre pas uniquement son attention aux entreprises auxquelles il offre ses services. Outre ces 'clients' ou membres, qui se voient proposer une solution efficace et économiquement réfléchie pour une mission écologique importante, Recupel se soucie aussi des autres parties prenantes. Et celles-ci sont nombreuses. En tant que consommateur et citoyen, le grand public mérite des informations claires sur les objectifs et l'action de Recupel. Les autorités bénéficient non seulement de la collaboration convenue et imposée de Recupel, mais également d'une réelle bonne volonté de la part de l'organisation, prête à coopérer intensivement à l'application correcte de l'obligation de reprise. Les 'fournisseurs' de services entrent dans une relation aboutissant, grâce à la fiabilité et la sincérité, à un partenariat avec Recupel. L'ensemble donne naissance à une organisation socialement responsable, qui ose et entend rendre sans crainte des comptes à toute la société sur son approche. Après un an, Recupel est déjà un édifice de verre, quel que soit l'angle sous lequel on l'observe.

Les activités augmentent encore en 2002

>> APRÈS L'ÉLAN PRIS EN 2001, Recupel souhaite encore faire de grands progrès dans ses différentes activités principales, tout en maintenant sa vitesse de croisière. Voici ses aspirations pour l'année en cours.

LOGISTIQUE

- Développement et optimisation du réseau de collecte
- Intégration des organismes à finalité sociale

COMMUNICATION

- Amélioration et mise à jour continue du site Web
- Segmentation accrue des publics cibles et impact communicationnel mieux défini
- Approfondissement de la relation avec les groupes cibles via des campagnes, essentiellement dirigées vers le consommateur, les canaux de distribution, les membres et les leaders d'opinion
- Projet scolaire visant à sensibiliser les jeunes et à introduire un changement des comportements

ASPECTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

- Action améliorée et plus rapide du helpdesk
- Simplification des procédures
- Etablissement de nouvelles listes de produits comprenant des critères précis

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- Mise à jour des programmes d'utilisation
- Augmentation de la convivialité du site Web

CONTRÔLES ET AUDITS

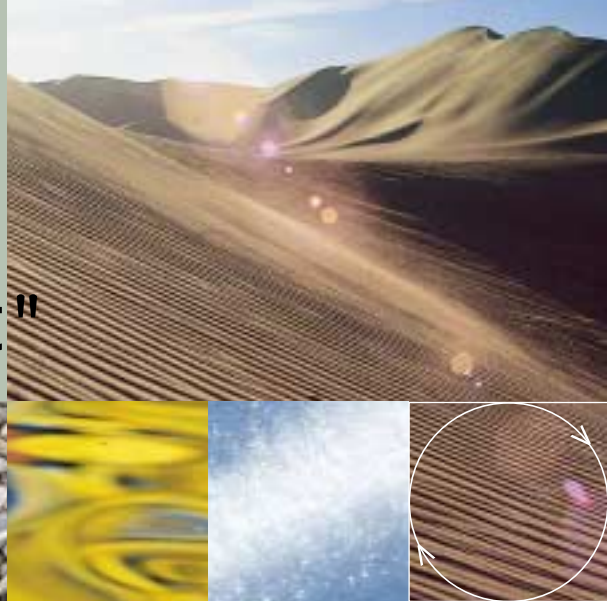
- Contrôle soutenu des entreprises de recyclage
- Augmentation de la flexibilité en matière de rapport et d'audit
- Développement de systèmes de qualité et de protection de l'environnement
- Introduction de procédures d'audit
- Lancement d'une collaboration avec des partenaires d'audit

NOS VALEURS

- Dialogue
- Transparence
- Professionnalisme
- Efficacité

"Ce n'était qu'un début"

Conclusion de Roger Erzeel, président



Ce premier rapport annuel démontre que Recupel a pris un bon départ, mais révèle également qu'il y a encore du pain sur la planche pour 2002 et les années suivantes. La synthèse des activités de la deuxième année de Recupel, présentée dans une autre partie de ce rapport, précise que, après la création des conditions de départ, l'organisation est sur le point de développer des processus d'amélioration, à tout niveau et avec tous ses partenaires, dans le but d'approfondir tout ce qui a été mis en place. Chez Recupel, l'introduction de systèmes de qualité et de protection de l'environnement est en cours.



ROGER ERZEEL, PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Recupel est également prête pour l'extension de ses activités à de nouveaux secteurs, au sein desquels l'obligation de reprise sera également introduite prochainement. Nous pensons entre autres aux secteurs de l'éclairage et des jouets. Qu'ils soient les bienvenus!

Entre-temps, la réglementation évolue à un rythme différent selon la région. En Flandre, la réglementation existante (Vlarea) est soumise à une révision qui nécessitera, sans nul doute, diverses adaptations.

Recupel est également prête à relever ce défi. La Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale disposent à présent également d'une réglementation adéquate.

En outre, Recupel se tient également prêt à adapter son action à la directive européenne qui est sur le point d'être approuvée. Celle-ci peut entrer en vigueur à tout moment, après quoi la Belgique aura 18 mois pour l'introduire au niveau national. Recupel travaille en collaboration avec les instances et organismes publics compétents sur la manière dont cette directive sera concrètement transposée dans le droit belge.

La collaboration est d'ailleurs un mot-clé dans tout ce qu'entreprend l'organisation. Recupel l'a déjà prouvé, alors qu'il n'en était encore qu'à ses balbutiements. Notons également les quatre valeurs véhiculées par l'organisation, qui font souvent office de moteur. Je suis convaincu que l'efficacité, le dialogue, la transparence et le professionnalisme sont quatre piliers solides, qui continueront de donner forme à cette organisation et surtout au recyclage des appareils électriques et électroniques. La construction est déjà belle, mais vous n'avez pas encore tout vu. Le meilleur est à venir.

ROGER ERZEEL
PRÉSIDENT

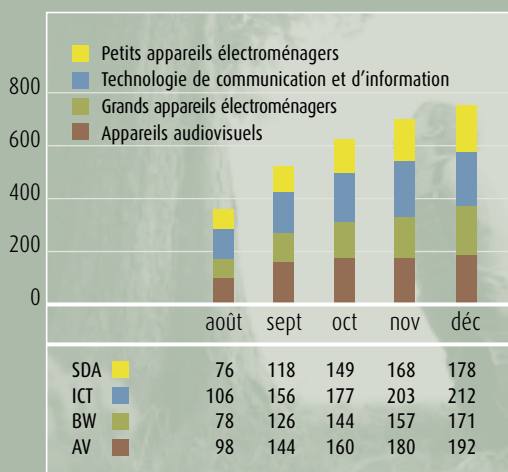
Chiffres-clés globaux 2001

AUJOURD'HUI, IL Y A DEJA PLUS DE 438 MEMBRES ET



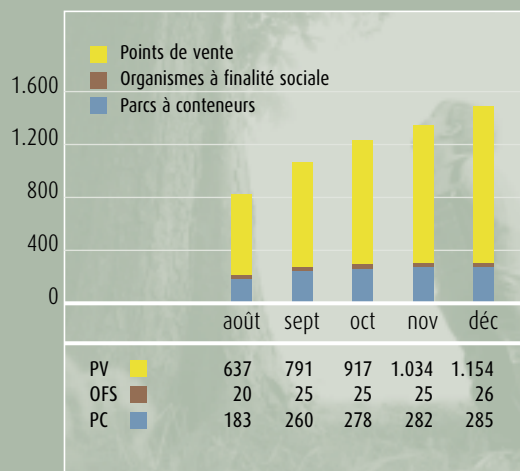
PLUS DE 1400 POINTS DE COLLECTE

Nombre de membres (MEMBRES PAR SECTEUR)

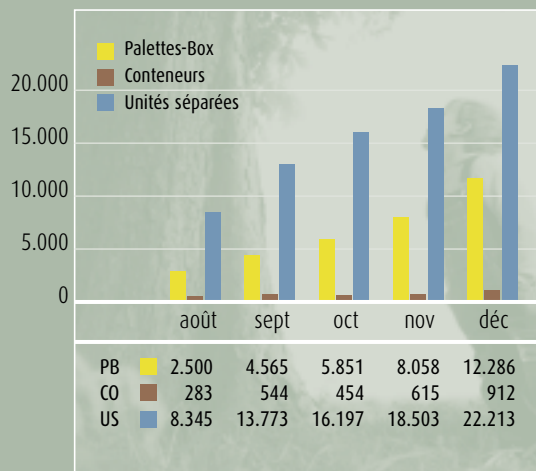


RECUPEL publie régulièrement des chiffres récents sur son site Web www.recupel.be.

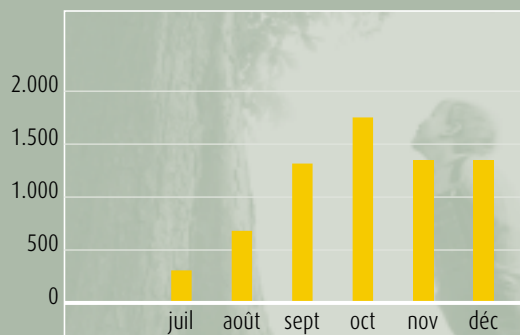
Nombre de points de collecte



Nombre de collectes



Traitement (TONNES)



Liste des membres 2001

438 ENTREPRISES ET ORGANISATIONS SONT DEJA MEMBRES

Liste des membres 2001 - BW-REC

A.A.C.T.
ABEL FALISSE ETS
ABELGA
ACCUBEL
AIRCLIMA
AIRLUX ELECTROMENAGER
A-LINE BELGIUM
ALNO
ALPHA INDUSTRIES
ALSACE CUISINES
ANELEC
ASOGEM NV
ATAG
B.U.C.I.
BEFRAKO
BELKLIMA
BENCO INTERNATIONAL
BEPA
BERMABRU
BEST-SELLERS BELGIUM
BRICO FRAMERIES
BRICO GRETRY
BROUWERS & KINDEREN
C.S.D.C
CAMAIR
CAMPO-ELECTRO
CANDY HOOVER BELGIUM
CAPHELSCO
CARRIER
CARTRYSSE BEATRICE
CEDICORA II
CEGELEC
CHRISTA
CINEM TERNAT
CODUME
COLRUYT
CONFORT CUISINES
CORA ANDERLECHT
CORA CHATELINEAU
CORA HORNU
CORA LOUVIERE
CORA MESSANCY
CORA ROCOURT
CORA WOLUWE
CUISINES DUFOUR & CIE
CUISINES LUCIEN DUFOUR
DAIMLERCHRYSLER
DANCAL
DE RUYCK R.
DEMAPLUS-DELVA
DEVOS-ELEKTRO
DISTRIBA
DIVIMAX
DOMENA BELGIQUE
DYSON BELGIUM
ECI VOOR BOEKEN EN
PLATEN
ELECTRO A.V.
ELECTRO DISTRIBUTIE GENK
ELECTRONIC PARTNER
BELGIUM
ELEM
ELKA PIETERMAN
ERPAL
ETS MEURICE
EURO-QUEEN INDUSTRIES
FLOORPUL
FLOTX
FRENKO
GERRIT DE JONGE
G-LINE
GORENJE BELUX
GRAMMEN-LUX NV
GROUPE BRANDT BELGIUM
GROUPE SEB BELGIUM
HC KEUKENDESIGN NV
HELLA
HEMA BELGIE
HILAIRE LANNOY EN
ZONEN
I.B.P.
I.T.E.M
IKEA BNL NV
IMETRA CONSULT
JM BRUNEAU BELGIUM
KAISER + KRAFT
KÄRCHER NV
KITCHENAID EUROPA, INC
KRÉFEL
KRUIDVAT
KUCHENCENTER LEHNEN
KUCKART HANS
KUPPERSBUSCH
LAMBERMONT ET FILS

LIDL BELGIUM
LINEA 2000
LOGISMA
MAKRO
MANNAERTS
MAVEDRO
MEGA POOL
MENATAM
MIELE
MITKA
MONDEX
N.I.C
NECKERMANN POSTORDERS
NIEDERAU EUPEN
OLYMPIA WASAUTOMATEN
OVERTOOM INTERNATIONAL
BELGIUM
PANASONIC BELGIUM
PARFUMERIE BERTON
PHILIPS COMMERCIAL
ACTIVITIES NV
PRINCESS HOUSEHOLD
APPLIANCES
PRODUCT'S DESIGN
PVG BELGIUM
QUELLE
ROBERT KLINGEL EUROPE
GMBH
S.N.D.
SAEY
SAINT-BRICE
SAMDAM BUSINESS GIFTS
SAMSUNG ELECTRONICS
BELGIUM
SANEL
SANICHAUBEL
SANISTER
SAREM NV
SCHÄFER SHOP
SEDITEC
SELMUS
SERDICOM
SERDIS
SHARP ELECTRONICS
BELGIUM
SICODIS
SIEMATIC BELGIE
SIEMENS
SMEG BELGIUM
SMIDT-IMEX
SOGESMA
SPECIAL
SPEI
SQUARE RADIO ELECTRO
STAFCO
STIEBEL ELTRON
TEAM INTERNATIONAL
TERA
TEXCOM
TRABAZ
TRADINOORD
TRAFIBA
TRAFITEX
TRUYENS FREDDY
VAN RATINGEN NV
VANDENBORRE
VENDURO
VERDES KITCHEN
EQUIPMENT
WAUDRESPORT
WHIRLPOOL BELGIUM

Liste des membres 2001 - RECUPTEL AV

2KMI
4 MBO INTERNATIONAL
ELECTRONIC
A.S.T.
ACTION TWENTY FIVE
AED
AHREND
ALDES
ALECOM
ANEX
ARPACO N.V.
MAKRO
AUDIOFAN
AUTO 5
AV STUDIO
AVC MOBILITY BELGIUM
AVENIR TELECOM
B.O.H.E.S
B.U.C.I.
BANG & OLUFSEN BELGIUM
BEHERMAN AUTO
BEHERMAN EUROPEAN

BELGACOM
BELGIAN FUJI AGENCY
BELRAM HIFI
BEST-SELLERS BELGIUM
BOSE
C.S.D.C
CANON BELGIUM
CAR AUDIO LIMBURG
CEDICORA II
CEGELEC
CEWE COLOR BELGIUM
CHRISTA
COLRUYT
COMPUTER NETWORKING
BELGIUM
CORA ANDERLECHT
CORA CHATELINEAU
CORA HORNU
CORA LOUVIERE
CORA MESSANCY
CORA ROCOURT
CORA WOLUWE
DAIMLERCHRYSLER
DE RUYCK R.
DE WAELE GUIDO
DEFISAT
DEVOS-ELEKTRO
DISTRIBA
DOLMEN COMPUTER
APPLICATIONS
DSM
DYNAMIC SOUND
ECI VOOR BOEKEN EN
PLATEN
ELECTRICONSEILS NV
ELECTRO A.V.
ELECTRO DISTRIBUTIE GENK
ELECTRONIC PARTNER
BELGIUM
ELECTRONICS BELGIUM
ELKA PIETERMAN
ETS. ERGOT
EURO GIFTS BELGIUM
EUROPEA TRADE
EXALTO
F.S.I.
FILMOBEL
FLOTX
FNAC BELGIUM SA
FORMAR ELECTRONICS
FOTOSTRADA
GEMACO
GERRIT DE JONGE
GINGO BILOBA
GRUNDIG BELUX
H. DE BEUKELAER & CO
HALO EUROPE
HARMAN CONSUMER
BELGIUM
HEMA BELGIE
HESDO
HIFI VIDEO MUST
HIFI-VIDEO CENTER NV
HOBBY HIFI
I.B.P.
I.T.E.M
IGO POST
IMETRA CONSULT
IMPEX
INGRAM MICRO
ISABELLE ET HUGUES
JB SONIC
JM BRUNEAU BELGIUM
JOBETRADE
JVC
KENWOOD ELECTRONICS
BELGIUM
KODAK
KRÉFEL
KRUIDVAT
LEBBE RUDY
LIDL BELGIUM
LIMIT ELECTRONICS
LOGISMA
LUCODEX
LUMA TRADING CIE
MAKRO
MANNAERTS
MAVEDRO
MBC
MEGA POOL
MEGATRONICS
MENATAM
MERCATEC
MONACOR BELGIUM
N.I.C
NECKERMANN POSTORDERS

NEW INVOR
NEW MUSIC AV
NIEDERAU EUPEN
NIJKERK COMPUTER
SOLUTIONS
NISSAN BELGIUM
ORTMANS
OSU INTERNATIONAL
OVERTOOM INTERNATIONAL
BELGIUM
PANASONIC BELGIUM
PAUWELS WIM
PC YELLOW
PEHASYS
PEUGEOT BELGIE
LUXEMBOURG
PHILIPS COM. ACT
PHILIPS INDUSTRIAL
ACTIVITIES
PIONEER BELGIUM
POLAROID BELGIUM
PREFIX
PRODUCT'S DESIGN
PROMOCEAN BELGIUM
PUBLI-LINE
QUELLE
RENAULT BELGIE
LUXEMBOURG
ROBERT KLINGEL EUROPE
GMBH
ROSCON
S.A. ORTMANS
S.N.D.
S.T.L. FRANCE BELGIUM
SAINT-BRICE
SAMDAM BUSINESS GIFTS
SAMSUNG ELECTRONICS
BELGIUM
SANEL
SAREM NV
SCHÄFER SHOP
SELMUS
SENNHEISER BELUX
SERDICOM
SERDIS
SHARP ELECTRONICS
BELGIUM
SICODIS
SKYTRONIC
SMIDT-IMEX
SOFAR
SOGESMA
SOMERS
SONY BELGIUM
SPECIAL
SPEI
SQ PRODUCTIONS
SQUARE RADIO ELECTRO
STAFCO
STEREOSCOPE
SWALLOW
TECH DATA
TERA
TEXCOM
TRABAZ
TRADINOORD
TRAFIBA
TRAFITEX
TRIONIC
TV EN VIDEO SERVICE
VAN DER HEYDEN AUDIO
VAN HAEGEN BELGIUM
VANDENBORRE
VEBE ELECTRONICS IMPORT
VELLEMAN COMPONENTS
WAUDRESPORT
WITRONIC
XENIA

Liste des membres 2001 - RECUPTEL ICT

2 - EZ
2KMI
4 MBO INTERNATIONAL
ELECTRONIC
4-EVER
ACTEBIS COMPUTER
ACTION TWENTY FIVE
ADELTRONIK
ADP SOLUTIONS
ADVANCED TECHNOLOGY
COMPANY
AHREND
ALECOM
AREM INFORMATIQUE
ARPACO N.V.

AUDILITY EUROPE
AVC MOBILITY BELGIUM
AVENIR TELECOM
AZERTY COMPUTER
SUPPLIES
BANG & OLUFSEN BELGIUM
BEAUVILLE GROUPE
BELGACOM
BELGACOM MOBILE
BEMOBILE
BEST-SELLERS BELGIUM
BIZZOTTO CARLA
BOCA
BONNECHERE CHRISTOPHE/
BUSINESS BUREAU
C.S.D.C
CALLENS ELECTRONICS
CANON BELGIUM
CEDICORA II
CHRISTA
CLIC INFO
COLRUYT
COMPAQ
COMPAREX
COMPUTER NETWORKING
BELGIUM
CORA ANDERLECHT
CORA CHATELINEAU
CORA HORNU
CORA LOUVIERE
CORA MESSANCY
CORA ROCOURT
CORA WOLUWE
D&D COMPUTERS
DAIMLERCHRYSLER
DANGAARD TELECOM
BELGIUM
DATA LINE INTERNATIONAL
DELL COMPUTER
DEMAPLUS-DELVA
DISTRIBA
DOLMEN COMPUTER
APPLICATIONS
E.D.E.L.COM
EASY PC
ECI VOOR BOEKEN EN
PLATEN
EDNET AG
ELECTRO A.V.
ELECTRONIC PARTNER
BELGIUM
ELKA PIETERMAN
ESI INFORMATIQUE
ESSEC EUROPE NV
ETS. LIBERT
EURO GIFTS BELGIUM
EUROPEA TRADE
EUROPEAN COMPUTER
BELGIUM
EUROPEAN DATACOMM
EUROSERVICES
EXALTO
FILMOBEL
FLOTX
FNAC BELGIUM SA
FOTOSTRADA
FRANKLIN SOUTHERN
EUROPE
FUJITSU SIEMENS
COMPUTERS
G.S.I
GAMELEC
GEMACO
GINGO BILOBA
GILLEMOT
H. DE BEUKELAER & CO
HALO EUROPE
HEMA BELGIE
HESDO
HITACHI HOME
ELECTRONICS
HUGE
I.B.P.
IB INTERNATIONAL
IBM BELGIUM
ICL BELGIUM
IGO POST
INFORMAT
INGRAM MICRO
IT 4 FUSION
JAMAJAN IMPEX
JASA
JM BRUNEAU BELGIUM
JPC ELECTRONICS
KAISER + KRAFT
KEN'S
KENWOOD ELECTRONICS

BELGIUM
KPN ORANGE
KRÉFEL
KRUIDVAT
KYOCERA MITA BELGIUM
LENAERTS COMPUTERS
LEXMARK INTERNATIONAL
LIDL BELGIUM
LOGISMA
M&S
M.I.D.
MAKRO
MAMS COMPUTERS
MAVEDRO
MEATEC
MEGA POOL
MENATAM
MH SOLUTIONS
MICRO DESIGN
MOBISTAR
N.R.G. BELGIUM
N.I.C
NECKERMANN POSTORDERS
NESTOR COMPANY
NIEDERAU EUPEN
NIJKERK COMPUTER
SOLUTIONS
OFFSHORE
OKI SYSTEMS (BELGIUM)
OLIVETTI TECNOST BELUX
ORDITECH
OSU INTERNATIONAL
OVERTOOM INTERNATIONAL
BELGIUM
PANASONIC BELGIUM
PC NEW PARTS
PC YELLOW
PEHASYS
PERFECTA
PEUGEOT BELGIE
LUXEMBOURG
PHILIPS COM. ACT
PIONEER BELGIUM
PREFIX
PRODATA SYSTEMS
PRODUCT'S DESIGN
PROVIEW MULTIMEDIA
PUBLI-LINE
QUELLE
RBC
RCS COMPUTER SYSTEMS
RICOH BELGIUM
RONVAUX GERARD
S.N.D.
S.T.L. FRANCE BELGIUM
SAINT-BRICE
SAMDAM BUSINESS GIFTS
SAMSUNG ELECTRONICS
BELGIUM
SANEL
SAREM NV
SCHÄFER SHOP
SELMUS
SERDICOM
SERDIS
SHARP ELECTRONICS
BELGIUM
SICODIS
SIEMENS ATEA
SKYTRONIC
SMIDT-IMEX
SOGESMA
SONY BELGIUM
SPEI
STONE PC
SUMIKA
SWALLOW
SYLIS BELGIUM
SYSM
SYSTEMAT
T.MIPS
TECH DATA
TELENET OPERATIES
TERA
TEXAS INSTRUMENTS
TEXCOM
TOSHIBA EUROPE GMBH
TRABAZ
TRACOPLUS
TRADINOORD
TRAFIBA
TRAFITEX
TRENTELS JEAN-MARIE
TRIDIS
TRIONIC
TYCO ELECTRONICS
RAYCHEM

Liste des membres 2001 - RECUPTEL SDA

4 MBO INTERNATIONAL
ELECTRONIC
ABEL FALISSE ETS
ABELGA
ACCUBEL
AIRCLIMA
ALFA METALCRAFT
CORPORATION
ANELEC
ARPACO N.V.
ASOGEM NV
ATAG
BEFRAKO
BELGOCAMP
BENCO INTERNATIONAL
BEPA
BEST-SELLERS BELGIUM
BRICO FRAMERIES
BRICO GRETRY
C.S.D.C
CAMPO-ELECTRO
CANDY HOOVER BELGIUM
CARIN HAIRCOSMETICS
CAVALIERE SANDRO
CEDICORA II
CHINA IMPORT
CHRISTA
CODUME
COLRUYT
CORA ANDERLECHT
CORA CHATELINEAU
CORA HORNU
CORA LOUVIERE
CORA MESSANCY
CORA ROCOURT
CORA WOLUWE
D&D
KAPPERGROOTHANDEL
DAIKIN EUROPE
DAIMLERCHRYSLER
DALCO
DANCAL
DE RUYCK R.
DEVOS-ELEKTRO
DISTRIB GROUP
DISTRIBA
DIVIMAX
DO IT EASY SA
DOMENA BELGIQUE
DOMILEC
DYSON BELGIUM
ECI VOOR BOEKEN EN
PLATEN
ELECTRO A.V.
ELECTRO DISTRIBUTIE GENK
ELECTRO GP
ELECTRONIC PARTNER
BELGIUM
ELEM
ELKA PIETERMAN
ERPAL
GEMACO
GERRIT DE JONGE
GILLETTE GROUP BELGIUM
GINGO BILOBA
G-LINE
GRAMMEN-LUX NV
GROUP SCHREURS
GROUPE SEB BELGIUM
HALO EUROPE
HC KEUKENDESIGN NV
HELLA
HEMA BELGIE
HILAIRE LANNOY EN
ZONEN
I.B.P.
IGO POST
IMETRA CONSULT

JM BRUNEAU BELGIUM
KAISER + KRAFT
KITCHENAID EUROPA, INC
KRÉFEL
KRUIDVAT
KUPPERSBUSCH
LAMBERMONT ET FILS
LAURASTAR BENELUX
LEON DELCOL & FILS
LIDL BELGIUM
LINEA 2000
LOGISMA
MAKRO
MANNAERTS
MAUS & CO
MAVEDRO
MBC
MEGA POOL
MELITTA NV
MENATAM
MIELE
N.I.C
NECKERMANN POSTORDERS
NESPRESSO BELGIUX
NEWTX
NIEDERAU EUPEN
OLIVIA GARDEN
OSU INTERNATIONAL
OVERTOOM INTERNATIONAL
BELGIUM
PANASONIC BELGIUM
PARFUMERIE BERTON
PHILIPS COMMERCIAL
ACTIVITIES NV
PREFIX
PRINCESS HOUSEHOLD
APPLIANCES
PRODUCT'S DESIGN
PROMOCEAN BELGIUM
PROSIBEL INTERNATIONAL
QUELLE
RENAULT BELGIE
LUXEMBOURG
ROBERT KLINGEL EUROPE
GMBH
ROBOT COUPE
S.N.D.
S.T.L. FRANCE BELGIUM
SAEY
SAINT-BRICE
SAMDAM BUSINESS GIFTS
SAREM NV
SCHÄFER SHOP
SEDITEC
SELMUS
SERDICOM
SERDIS
SICODIS
SIEMATIC BELGIE
SIEMENS
SMIDT-IMEX
SOGESMA
SPEI
STAFCO
STIEBEL ELTRON
SUN WAH SUPERMARKT
SWALLOW
TEAM INTERNATIONAL
TERA
TEXCOM
TRABAZ
TRADINOORD
TRAFIBA
TRAFITEX
TRANSFILCO
TRANSROOM
V.M.D.
VAN RATINGEN NV
VANDENBORRE
VANLERBERGHE
VELLEMAN COMPONENTS
VETICOM
VRELUST STAF
WAUDRESPORT
WITRONIC
XENIA



BILAN

AU 31 DECEMBRE 2001

RESULTATS AU
31 DECEMBRE 2001

ACTIF

Immobilisations incorporelles
 Immobilisations corporelles
 Immobilisations financières
ACTIFS IMMOBILISES
 Créances à un an au plus
 Valeurs disponibles
 Comptes de régularisation
ACTIFS CIRCULANTS
TOTAL DE L'ACTIF

13.843,61 €
 106.698,61 €
 260,64 €
 120.802,86 €
 6.465.522,27 €
 249.227,34 €
 98.772,81 €
 6.813.522,42 €
6.934.325,28 €

PASSIF

Dettes à plus d'un an
 Comptes de régularisation
 Dettes
TOTAL DU PASSIF

6.932.078,38 €
 2.246,90 €
 6.934.325,28 €
6.934.325,28 €

Chiffre d'affaires
 Produits d'exploitation
 Services & biens divers
 Rémunérations, charges sociales et pensions
 Amortissements, réductions de valeur
 Autres charges d'exploitation
 Frais d'exploitation
Résultat d'exploitation
 Produits financiers
 Frais financiers
Résultat avant impôts
 Impôts
Résultat à reporter

7.431.171,30 €
 7.431.171,30 €
 7.151.570,02 €
 165.584,07 €
 42.575,89 €
 4.566,23 €
 7.364.296,21 €
66.875,09 €
 791,15 €
 67.547,60 €
118,64 €
 118,64 €
0,00 €

Rapport du réviseur



RECUPEL. ORGANISATION POUR LE RECYCLAGE DES APPAREILS

ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES.

EDITEUR RESPONSABLE:

Willy Quinart, boulevard A. Reyers 80 – 1030 Bruxelles

CHEFS DE PROJET:

René Embrechts, Caroline Thienpondt

CONCEPTION & RÉDACTION:

Content & Context, Kampenhout

DESIGN & PRODUCTION:

Link, Waregem

PHOTOS:

Shimera Studio, Bruxelles

TRADUCTION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS:

Lexitech, Bruxelles

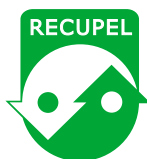
IMPRESSION:

Concordia, Roeselare

Ce rapport annuel est imprimé sur papier respectueux
de l'environnement.

Ce document est également disponible en néerlandais et en anglais à l'adresse mentionnée ci-dessous.
Dit document is ook verkrijgbaar in het Nederlands en het Engels via onderstaand adres.
This paper is also available in Dutch and English at the address hereby.

D'autres exemplaires de ce rapport annuel sont disponibles auprès de Recupel.
Ce rapport annuel figure également sur le site Web www.recupel.be.



Recupel. Organisation pour le recyclage des appareils électriques et électroniques.

➔ **Recupel asbl** > Boulevard A. Reyers 80, 1030 Bruxelles
Tél.: 32 (0)2 706 86 18 – Fax: 32 (0)2 706 86 13
Site Web: www.recupel.be – E-mail: info@recupel.be